

Les lois statistiques de transmission des caractères héréditaires chez les organismes diploïdes.

Hybridation : croisement entre deux variétés d'une même espèce .

***Monohybridisme** : croisement entre deux individus qui ne diffèrent que par un seul caractère.

***Dominant (allèle)** : allèle qui s'exprime et détermine le phénotype de l'individu en étant présent en un seul exemplaire.

***Récessif (allèle)** : allèle qui ne s'exprime et détermine le phénotype de l'individu que s'il est présent en deux exemplaires* (homozygote).

***Homozygote pour un gène (individu)** : qui porte deux allèles identiques du gène, donc de ligné pure pour le gène.

***Hétérozygote pour un gène (individu)** : qui porte deux allèles différents du gène, donc de ligné impure (hybride) pour le gène.

***Ligné pure** (individu) : des individus sont de ligné pure s'ils produisent, par croisements, des descendants toujours semblables entre eux (descendance homogène).

***Ligné impure** (individu) : des individus sont de ligné impure s'ils produisent, par croisements, des descendants différents entre eux (**descendance hétérogène**).

Génération homogène : génération constituée d'individus qui portent tous le même phénotype.

Génération hétérogène : génération constituée d'individus qui ne portent pas le même phénotype.

Interprétation chromosomique : explication théorique des résultats d'un croisement en utilisant des notations conventionnelles.

Echiquier de croisement : tableau qui permet de représenter toutes les possibilités de fécondation entre les gamètes des parents d'un croisement.

***Génotype** : composition allélique (information génétique) que porte l'individu.

Phénotype : caractère observable chez l'individu

***Lois de Mendel** : sont trois lois concernant les principes de l'hérédité, énoncées par et botaniste Gregor Mendel (1822-1884).

***Première loi de Mendel (Loi d'uniformité des hybrides de première génération)** : le croisement de deux lignées pures donne une génération F1 uniforme (homogène), c'est-à-dire que tous les individus se ressemblent (ont le même phénotype).

***Deuxième loi de Mendel (Loi de pureté des Gamètes)** : lors de la formation des gamètes, les deux allèles de chaque gène se séparent, ainsi chaque gamète ne peut porter qu'un seul allèle de chaque gène, on dit que les gamètes sont purs.

***Troisième loi de Mendel (Ségrégation indépendante des couples d'allèles)** : lors de la transmission de deux caractères héréditaires, le couple d'allèles responsable de chacun des caractères se sépare indépendamment au cours de la formation des gamètes.

***Codominants (allèles)** : ils s'expriment et déterminent le phénotype tous les deux en même temps.

***caractère intermédiaire** : caractère héréditaire qui résulte de l'expression simultanée de deux allèles codominants.

***Gène lié au sexe** : gène porté par un chromosome sexuel.

***Exception à la loi de Mendel** : cas où les lois de Mendel ne sont pas applicables, c'est le cas des gènes portés par les chromosomes sexuels et le cas des gènes relativement liés.

***Croisement et croisement réciproque** : croisements entre parents de lignés pures ou les caractères héréditaires des mâles et des femelles sont inversés.

***Croisement test** : croisement entre un hybride à génotype inconnu et un récessif.

***Croisement retour** : croisement entre un hybride à génotype inconnu et un récessif appartient à la génération des parents.

***Dihybridisme** : croisement entre deux individus qui ne diffèrent que par deux caractères.

***Gènes indépendants** : gènes portés par des paires de chromosomes différents.

***Gènes liés** : gènes portés par la même paire de chromosomes.

Gènes complètement liés : gènes portés par la même paire de chromosomes entre lesquels ne se passe pas le crossing-over.

***Gènes relativement liés (partiellement liés)** : gènes portés par la même paire de chromosome entre lesquels peut se passer le crossing-over.

***Distance entre les gènes** : distance qui sépare les gènes alignés sur le même chromosome exprimée en centimorgan.

***Carte factorielle** : représentation en forme de ligne sur laquelle on symbolise l'emplacement des gènes par des points et on indique la distance qui les sépare en centimorgan (cMg).